

# Master Justice, procès et procédures Parcours : Contentieux nationaux, européens et transfrontaliers



## Présentation

- **Accessible en formation continue**

Le master « Justice, procès et procédures » est un diplôme axé sur l'étude des contentieux et a la particularité de lier droit public et droit privé. La première année de master permet d'étudier de manière générale les principaux contentieux utiles à la gestion d'un dossier (contentieux civil, pénal, administratif, commercial, etc.). La seconde année du master a pour vocation d'approfondir l'étude de certains contentieux spécifiques (contentieux fiscal, social, contentieux de l'application des peines, des étrangers, etc.), de présenter les différentes modalités pour gérer de manière amiable un contentieux (arbitrage, modes alternatifs de règlement des conflits) et d'apporter des compétences aux étudiants à travers des enseignements pratiques (dossiers à traiter avec des professionnels, simulations de contentieux, rédaction d'actes, préparation à l'éloquence, etc.).

Le master « Justice, procès et procédures » permet ainsi aux étudiants de recevoir une formation complète, alliant connaissances théoriques et acquisition de compétences pratiques.

## Enjeux

Le master « Justice, procès et procédures » a pour objectif de fournir aux étudiants une formation approfondie, théorique et pratique sur l'ensemble des procédures que doivent maîtriser les professionnels du droit, aussi bien en contentieux interne, international qu'europpéen ou transfrontalier. La formation étant indifférenciée, elle permet de développer un panel élargi de compétences tant en droit public qu'en droit privé et une réelle rigueur ; elle favorise l'acquisition d'une méthode de travail et l'aptitude au raisonnement juridique, permettant un parcours doctoral tout en favorisant la maîtrise des savoirs et savoir-faire, permettant l'exercice d'une activité juridique ou judiciaire.

## Organisation de la formation

### Durée

La formation est organisée sur deux années. Le master est obtenu après avoir suivi le master 1, avoir eu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 en master 1, être passé en master 2 et avoir également obtenu, cette seconde année, une moyenne globale supérieure à 10/20 (les notes du master 2 ne sont pas compensées par celles obtenues en master 1).

### Volume horaire

Le volume horaire total est de 759h (447h en master 1 et 312h en master 2)

### Stages, stages à l'étranger

Le stage est, en premier lieu, une priorité. D'une durée de trois mois minimum, il a pour objectif de mettre en immersion totale un étudiant dans l'exercice d'une activité judiciaire. Le stage doit, obligatoirement, être en relation avec le master « Justice, procès et procédures ». Dans un premier temps, il est recherché par l'étudiant ; une fois trouvé, il est soumis pour proposition à la commission pédagogique du master qui se réunit pour valider ou refuser le stage proposé par l'étudiant. En cas de refus, l'étudiant doit trouver un autre stage.

Concernant le choix du stage, l'étudiant est libre dès lors qu'il est en relation avec le master et qu'une adéquation entre l'un et l'autre peut être établie. Toutefois, en raison de la collaboration étroite entre l'équipe pédagogique du master « Justice, procès et procédures » et le tribunal de grande instance de Perpignan, cette juridiction propose au minimum à deux de nos étudiants, chaque année, un stage. Pour sélectionner les étudiants pouvant bénéficier d'un tel stage, une lettre de motivation est demandée ainsi qu'un curriculum vitae. Par ailleurs, le master « Justice, procès et procédures » a conclu des conventions de partenariat avec certains ordres professionnels (commissaires de Justice, avocats) dans plusieurs départements (Aude, Lozère, Pyrénées Orientales) afin de garantir à ses étudiants un accès aux stages.

Tous les stages font l'objet d'une convention de stage, dont un modèle a été défini

## Lieu(x) de la formation

- Perpignan

## Stage(s)

Non

## Renseignements

**Responsable pédagogique**  
Vanessa VALETTE-ERCOLE

**Administration**  
Rachel DIMON  
Campus Mailly  
rachel.dimon@univ-perp.fr  
04 68 66 17 25

**Scolarité de droit**  
Mme Anne-Cécile ECHAROUX  
echaroux@univ-perp.fr  
04 68 66 17 52

**Direction de la Formation  
et de la Vie Universitaire  
(DFVU / BAI0) :**  
04 68 66 20 46  
baio@univ-perp.fr

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

par la DOSIP au sein de l'Université de Perpignan et sont encadrés par le professionnel qui accueille l'étudiant, en tant que directeur du stage. Un suivi est organisé puisqu'il est demandé au directeur du stage de remplir, en fin de stage, une grille type d'évaluation de son stagiaire. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage qui est soutenu devant un jury.

L'étudiant du master 2 « Justice, procès et procédures » peut, bien entendu, effectuer son stage à l'étranger, celui-ci devant être d'au minimum trois mois. L'accomplissement d'un tel stage est également soumis à l'autorisation de la commission pédagogique.

### **Langues enseignées**

Anglais juridique

### **Volume des enseignements en langue étrangère**

20h chaque semestre d'anglais juridique (soit un total de 80h) et 15h d'anglais dans le cadre de l'enseignement "institutions juridictionnelles étrangères".

### **Modalités de contrôle des connaissances**

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD. Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficient, etc.) sont votées par les conseils centraux ; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

### **Nombre de crédits ECTS**

120 ects

## **Admission**

### **Candidature**

#### **Modalités de candidature**

**Capacité d'accueil globale :** 20

**Capacité d'accueil plateforme candidature master :** 20

#### **Niveau**

Être titulaire d'un diplôme Bac +3, mentions de licences conseillées :

- Droit
- Administration économique et sociale

Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique

#### **Attendus**

- Avoir une des licences visées ou le diplôme de l'IEP.
- Maîtriser parfaitement la langue française (écrit et oral).
- Bonnes connaissances en langue anglaise (niveau B2 exigé).
- Savoir raisonner et construire de manière logique une démonstration. Connaissances des concepts juridiques et du syllogisme juridique. Avoir de la culture générale, juridique et judiciaire; se tenir informé de l'actualité.

#### **Critère d'examen des dossiers**

1. Dossier rendu complet et dans les délais impartis ;
2. Relevé des notes des trois dernières années de formation ; de l'UPVD ;
3. Lettre de motivation manuscrite ;
4. Cohérence du parcours Licence – Master et parcours de M2 visé(s) ;
5. Critères libres pour ce master : cohérence du profil professionnel ; entretien ; curriculum

#### **Candidatures via la plateforme nationale MONMASTER**

<https://monmaster.gouv.fr>

#### **Modalités de recours en cas de refus à une demande de candidature en M1**

- Voies de recours pour les admissions en M1

#### **Candidatures via E-candidat en M2**

- E-candidat
  - Guide d'utilisation d'E-candidat
  - Installer acrobat reader
-

## Programme

Téléchargez les maquettes pour connaître le détail des semestres



Master 1  
Master 2



**UPVD**

**UFR Sciences Juridiques et  
Economiques**

52 Avenue Paul Alduy  
66860 PERPIGNAN CEDEX

**Source du document**

<https://ksup2pro.univ-perp.fr/>